PV de la réunion de la CCSIA du 05/03/2014 à 18h dans les locaux de l'ULG-Arlon

Présents:

AMNESTY Marie-Claire Garraux
CONFRERIE DU MAITRANK
CONSEIL COMMUNAL Georges Medinger
JUDDU Jean-François Blerot

LES TOURNESOLS Valère Rion

OXFAM MDM Jean-Pierre Monseur SOLIDARITE MONDIALE Jean-Marie Henrion

ULG-ARLON Chantal Bartholomé, Emilienne Ngahane

Excusés:

ANNONCER LA COULEUR Mathieu Léonard CNCD 11.11.11 Christophe Bovy

COLLEGE COMMUNAL Kamal Mitri, Echevin de la solidarité internationale

JUDDU Etienne Marot

OMN René Decker, Paul Rion
OXFAM MDM Françoise Blerot
ULG-ARLON Marie-Claire Bilocq

1) Tour de table

Prochaine réunion: mercredi 18/06/14 ULG-Arlon 18h

2) Approbation du PV de la réunion du 14/11/2013

PV approuvé sans remarque (à noter que les PV sont publiés par Alexandra Merlot sur le site de la commune : http://www.arlon.be/index.php?id=495)

3) Appel à projets de la ville d'Arlon

Rappel

La CCSIA s'est penchée sur l'idée de lancer un appel à projets à destination des associations d'Arlon investies dans la solidarité internationale avec tous les avantages induits par cette procédure : budget prévisible, traitement équitable des associations, visibilité de la problématique, éducation et sensibilisation au développement...

Un grille de critères de décision et une procédure sont mises au point et adoptées par la CCSIA.

Le dossier accompagné de la demande de budget a été présenté le 19/09/2013 à la Direction Financière de la commune pour prise en compte dans le budget 2014.

Le budget sollicité est de 20.000 € sur la période 2014-2016 dont 10.000 € en 2014 et 10.000 € en 2016. Le montant permet de cofinancer 3 projets à hauteur de 10.000 € pour le $2^{\text{ème}}$ et 4.000 € pour le $3^{\text{ème}}$.

Nous sommes en attente de la décision qui pourrait poser problèmes en raison des restrictions budgétaires. Tous les membres de la CCSIA pensent toutefois que l'enjeu de la solidarité internationale et l'importance de renforcer la sensibilisation de la population sur ce thème justifient le maintien du projet.

Commission Consultative de la Solidarité Internationale (Arlon)

En fonction de la décision adoptée, le calendrier pourrait être le suivant (date au plus tard) :

a. Lettre circulaire aux associations (fichier de la commune) et conférence de presse

30/06/2014

b. Rentrée des dossiers

31/08/2014

c. Décision Collège (sur avis conforme de la CCSIA) et paiement de la 1ère tranche (50%)

31/10/2014

d. Fin des projets (2 ans) et rentrée des rapports finaux

31/10/2016

e. Examen des rapports finaux et paiement du solde (50%).

31/12/2016

Il est décidé de faire une démarche de lobbying auprès des membres du Collège. Chaque membre du Collège sera approché par un des membres de la CCSIA :

- Vincent Magnus et Marie Neuberg par JM Henrion
- Kamal Mitri et JM Triffaux par Georges Médinger
- Anne-Catherine Goffinet par JF Blerot
- André Perpète et André Balon par V.Rion.

Le calendrier sera adapté en fonction des résultats de la démarche.

La démarche de lobbying se fera sur base de l'argumentaire repris en page suivante (à compléter le cas échéant par chacun).

ARGUMENTAIRE POUR LA PROCEDURE D'APPEL A PROJETS

Budget

Suite à la décision de report de l'appel à projet « Filière manioc », son impact budgétaire ne se manifeste qu'à parti de 2015. Le budget global réservé à la SI peut être revu à la baisse comme indiqué dans le tableau repris ci-dessous.

Budget de la solidarité internationale (€)	2014	2015	2016
1. Cofinancement projets WBI (décision de principe déjà adoptée)	€0	€ 2.500	€ 5.000
Appel à projet WBI 2014 : Filière Manioc		€ 2.500	€ 2.500
Appel à projet WBI 2015 : à définir (GD.)			€ 2.500
2. Cofinancement procédure d'appel à projets 2014-2016	€ 10.000		€ 10.000
Total	€ 10.000	€ 2.500	€ 15.000
Total sur 3 ans	€ 27.500		
Moyenne / an	€ 9.167		
Soit % / budget communal ordinaire 2014 (50 millions)	0,0183%		
Soit % / budget communal investissement 2014 (180 € /hab)	31 cents		

On peut noter que l'effort budgétaire représente un montant moyen de 9.167 € / an soit 31 cents / habitant (à comparer aux 180 € / habitant réservés aux investissements) ou 0.018 % du budget 2014 à l'ordinaire.

Objectif de la démarche

Attirer de nouvelles associations au sein de la CCSIA et regrouper tous les efforts et projets sur le terrain de la SI.

Sensibiliser la population à l'importance de la démarche citoyenne.

Retombées pour la commune

Voir Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous?* Même pour les riches ou, dit autrement, l'inégalité rend malade. Dans les pays égalitaires, il y a plus de civisme et on fait plus attention aux biens communs. Il a été démontré que la réduction des inégalités entraîne une réduction concomitante importante des budgets de santé même pour les riches.

La SI constitue un facteur de cohésion sociale et réducteur de violence.

Prendre conscience que les mécanismes de pauvreté fonctionnent à l'identique dans les pays riches et dans les pays en voie de développement. La pauvreté procède des mêmes mécanismes chez nous comme ailleurs.

Se dire aussi que les chocs de la pauvreté dans nos pays sont sérieusement amortis par la sécurité sociale. Les crises que nous connaissons nous rendent moins riches mais ne nous jettent pas dans l'extrême pauvreté au contraire de ce qui se passe dans les pays en voie de développement.

Conséquence

La démarche proposée permet de mettre les associations de SI sur pied d'égalité (voir grille de critères mise au point durant plusieurs séances de la CCSIA).

Est-ce que le chef-lieu de la province ne pourrait pas consacrer un budget moyen de 9.167 € pour apporter sa contribution à la réduction des inégalités nord-sud ?

N'est-ce pas important de communiquer sur ces thèmes à travers les supports de la commune (site Web, bulletins communaux, mailing annonçant cet appel à projets), en profiter pour mettre en avant les actions du partenariat Arlon-Bembéréké et de souligner la coopération entre la commune d'Arlon et l'ULG-Arlon sur plusieurs de ses projets ?

La SI ne mérite-t-elle pas une annonce par an à l'intention de la population ?

4) Partenariat Arlon-Bembéréké

a. POA 2013

Poursuite des engagements jusqu'au 31/03/2014 : dépenses admises jusqu'au 30/06/2014 pour autant qu'elles aient été engagées formellement avant le 31/03/2014.

b. Programmation 2014-2016

V.Rion fait état d'un entretien téléphonique avec Isabelle Compagnie, chef du service international de l'UVCW.

Dossier de programmation 2014-2016 déposé par l'UVCW à la DGCD le 31/01/2014 portant sur les 5 pays couverts à savoir : RDC, Maroc, BF, BENIN et Sénégal : montant du budget 90% de 300.000 € pour chaque partenaire soit 90.000 € par an (relance du partenariat de Laroche-Bohicon).

Pas de nouvelles à ce jour (seule réaction formelle suivant laquelle le dossier est formellement recevable) pour la traditionnelle « réunion de dialogue politique ». Après plusieurs relances, une date a été provisoirement retenue au 24/03/2014 pour autant qu'elle soit maintenue.

Aucun interlocuteur au sein de la DGCD en pleine restructuration (Benoît de Joncker retraîté, Corentin GENIN responsable pays pour le BENIN : contacts interdits !!!).

Actuellement nous fonctionnons avec un plan opérationnel 2013 jusqu'au 30/06/2014 (mais engagements limités au 31/03/2014).

Vu l'absence de réaction et le risque que les AR ne soient pas signés à temps, demande écrite de l'UVCW/AVCB pour prolonger la période d'engagement au 30/06/2014.

Demande reçue avec réserves par la DGCD. Après explications, la réponse de la DGCD est attendue.

Les grosses ONG qui travaillent également avec des plans pluriannuels n'ont reçu aucune autorisation officielle pour entamer leurs programmes (pas de signature, pas d'AR). Ils rentrent avec les coupoles CNCD et ACODEV dans une phase d'interpellation. L'UVCW/AVCB rejoindra le mouvement.

Plus que le contenu ou la forme des dossiers, c'est le contexte politique qui est négatif :

- Olivier Chastel a envoyé une note à tous les ministres pour interdire tout budget pluriannuel.
- JP Labille va rencontrer son homologue pour obtenir une dérogation en ce qui concerne la coopération au développement (réponse attendue)

Dans ce contexte, le respect du délai du 1^{er} avril est tout à fait improbable et si aucun AR n'est signé avant les élections, aucun AR n'est à attendre dans le contexte d'un gouvernement en affaires prudentes.

En résumé :

Budget 2014-2016 pour ARLON-BEMBEREKE raboté de 300.000 € à 270.000 €.

Si aucun AR n'est signé avant le 25/05/2014, on risque de retomber dans un POA 2014 de transition en attendant la formation du gouvernement.

Bien évidemment, les dossiers WBI peuvent être introduits dans le cadre des AP dont le règlement est en cours de modification (débat sur le financement des salaires du SUD : demande des syndicats).

c. Filière avicole (rapport final)

Le rapport final a été déposé. Nous attendons le solde des subsides.

Résultats satisfaisants en dépit de maladies de jeunesse. Le suivi sera effectué comme pour les autres appels à projet dans le cadre des missions su partenariat.

d. Filière manioc (appel à projets 2014)

Nous attendons le nouveau règlement de l'Appel à projets 2014 avant de finaliser le dossier (pour début juin).

En attendant, le projet sera transmis à l'ULG-Arlon pour actionner une éventuelle collaboration avec le site de Gembloux.

e. Autres projets clôturés

Une rétrospective rapide est faite sur les dossiers clôturés qui ne figuraient pas à l'OJ (marché au bétail, gestion des déchets, retenues d'eau, filière avicole).

Il est convenu de proposer une présentation des travaux du partenariat aux représentants politiques et aux fonctionnaires communaux en y incluant les travaux réalisés par Emilienne NGAHANE dans le cadre de son doctorat.

5) Arlon, commune du commerce équitable

Jean-Pierre Monseur indique que le dossier n'a pas avancé depuis la dernière séance.

Une discussion s'en suit sur le rôle des structures à mettre en place.

Il est retenu que, dans un 1^{er} temps, la CCSIA jouera le rôle de Comité de pilotage comme indiqué dans le PV de la séance du 14/11/2013.

En ce qui concerne le groupe projet, JM Monseur est d'avis qu'il faut l'étoffer et pouvoir disposer d'un représentant permanent de la commune (politique ou fonctionnaire) afin d'assurer le relais avec les autorités communales.

Après discussion, il est convenu que JP Monseur établisse un document à présenter au Collège communal qui reprenne :

- Une proposition de structure : CCSIA (comité de pilotage), groupe projet incluant un représentant de la commune.
- Une définition de la fonction du représentant communal en ce qui concerne la thématique « Arlon, commune du commerce équitable »
- Un projet de lettre au terme de laquelle la commune annoncerait le projet (par exemple via le bulletin communal) et ferait appel à candidats pour le groupe projet.

Rappel des critères :

CRITÈRE 1 – AUTORITÉ COMMUNALE : OK

CRITÈRE 2 – COMMERCES ET HORECA

CRITÈRE 3 – ENTREPRISES, ORGANISATIONS ET ÉCOLES

CRITÈRE 4 – COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

CRITÈRE 5 – COMITÉ DE PILOTAGE ET GROUPE PROJET : OK pour le comité de pilotage

CRITÈRE 6 - PRODUITS AGRICOLES LOCAUX ET DURABLES

6) Elections européennes, fédérales et régionales.

JP Monseur relaie les informations suite à la réunion tenue par le CNCD.

Les interpellations des têtes de liste de 5 partis se feront à la salle YSAYE le 26/03/2014 (accueil dès 18h).

5 tables / 20 minutes à chaque table. Interpellation par chaque responsable de thématique dont la solidarité internationale.

Des informations précises vont circuler dans les tout prochains jours.

- 7) Suivi des décisions antérieures
 - Site Web de la commune : à consulter (PV, rapports...) ; les membres sont invités à l'enrichir de leurs actions
 - Membership : la fiche d'OXFAM magasin du mode a été insérée ; manque encore celle de Solidarité Mondiale omise (à corriger : Valère Rion)
- 8) Calendrier des réunions 2014
 - Mercredi 18/06/2014 à 18h (ULG) : Emilienne fera une présentation de ses travaux (1h)
 - Mercredi 24/09/2014 à 18h (ULG)
 - Mercredi 10/12/2014 à 18h (ULG)

Commission Consultative de la Solidarité Internationale (Arlon)

9) Agenda des activités des membres

19/03/14 – 28/03/14 JUDDU (25 ans, voyage à Pikine avec rencontre de l'ONG)

Dimanche 23/03/14 à 10h Enéo – souper spectacle BENIN à Houdemont

Dimanche 06/04/14 à 12h OMN, repas pour le Pérou à Toernich

30/04/2014 ULG-Arlon: inauguration des Aralunaires 2014 (voir le site)

http://www.facsc.ulg.ac.be/cms/c_636656/fr/accueil-arlon-campus-environnement

Programme d'Amnesty Campagne « mon corps, mes droits »

Projet maison-relais pour femmes à Arlon

Projet de lettre aux conseillers communaux d'Arlon

Pour plus d'information, contacter mc garraux@yahoo.fr

10) Divers

Plus rien n'étant à l'OJ, la séance est levée vers 20h.